

indiqués dans les horaires ne sont pas visibles. Les arrêts sur notre commune vont-ils être améliorés et plus clairement indiqués, dans les prochains mois?

3. Les citoyens de Collombey-Muraz peuvent obtenir des tickets de parcours gratuitement.

Toutefois, la plupart des bus MobiChablais ne sont pas équipés d'un composteur de billet. Des amendes ont été distribuées à des utilisateurs qui n'avaient pas inscrit à la main leur course malgré la gratuité. Ce système sera-t-il rapidement changé (abonnement sous forme de carte, etc.)? Dans l'intervalle, peut-on faire en sorte que les usagers soient rendus attentifs à ce problème (stylos à disposition dans le bus ou donnés avec les tickets, affichage dans les bus et aux arrêts, etc.)?

4. Les horaires ne sont souvent pas respectés. S'agit-il d'un problème de parcours?

5. Les indications des lignes sur les bus sont souvent erronées, ce qui crée la confusion chez l'utilisateur. De même des communications dans le bus sur les prochains arrêts, ce qui perd l'utilisateur qui ne connaît pas la ligne. Y a-t-il un contrôle et une surveillance régulière des courses?

6. Quel est le nombre de nouveaux usagers en raison de la gratuité des transports publics sur notre commune?

7. Quel est l'objectif du Conseil municipal en termes d'utilisateurs des transports publics en 2024 (p. ex. en termes d'utilisateurs 1 fois par semaine par habitant) ?

8. Quelles mesures le Conseil municipal va-t-il prendre pour promouvoir ce mode de transports auprès de nos habitants et parvenir à cet objectif?

9. Les liaisons gratuites pour les habitants de Collombey-Muraz vont-elles être étendues (p. ex. jusqu'à Villeneuve avec CarPostal)?

10. La gratuité pour l'utilisation des transports publics sur notre territoire va-t-elle être étendue (p.ex. aux travailleurs d'entreprises sur notre commune)?

Le Groupe PLR remercie d'avance le Conseil municipal pour les réponses qu'il peut déjà apporter et pour celles qui lui seront transmises à plus long terme, suite aux discussions à mener avec les entreprises de transport concernées, en particulier les TPC.

Collombey-Muraz, le 21.03.2021

1^{er} signataire :

